

Communiqué

Pour publication immédiate

Les Portefeuilles Méritage^{MC} atteignent 500 millions \$ d'actif sous gestion !

Toronto, 4 juin 2007 – Les Portefeuilles Méritage^{MC} ont officiellement atteint 500 millions \$ d'actif sous gestion seulement quelques mois après leur lancement en octobre dernier.

Ces fonds de fonds à la structure innovatrice sont très populaires auprès des investisseurs qui recherchent une solution diversifiée de qualité supérieure. De plus, avec leurs différents profils, ils conviennent à un large éventail de clients. Le succès des Portefeuilles Méritage^{MC} est certainement attribuable à l'expertise de gestionnaires émérites jumelée à des fonds représentant un historique de performance constant.

« Nous avons pour objectif de créer des solutions tout-en-un aussi sophistiquées qu'unique, et nous avons la preuve qu'un grand nombre d'investisseurs ont adhéré à notre vision », souligne Charles Guay, président et chef de la direction chez Altamira.

Les Portefeuilles Méritage^{MC} ont été conçus dans un esprit d'indépendance et de transparence absolue, justement pour offrir de la flexibilité aux conseillers. Ces solutions proposent des ratios de frais de gestion concurrentiels et quatre structures de frais d'acquisition.

Nous vous invitons à consulter le www.portefeuillesmeritage.com pour plus de détails.

À propos d'Altamira

Services de placement Altamira Inc. est un fournisseur de services financiers et de services de planification de retraite de premier plan. Nous offrons une vaste gamme de produits de placement, dont des fonds communs de placement, des comptes d'épargne, des billets à capital protégé et des services de gestion de portefeuille. Un service à la clientèle primé, une innovation dans les produits et la prestation de conseils de qualité définissent l'approche distinctive d'Altamira en matière de gestion de placements. Le siège social de la société est située à Toronto et elle compte des bureaux partout au Canada. Elle est une filiale de la Banque Nationale du Canada.

- 30 -

Pour plus d'information : M. Denis Dubé
Directeur principal, Service des relations publiques
Tél. : 514-394-8644

Un placement dans des fonds communs peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de maintien, des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment, et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement à venir.